

CAL
EA
C31

External Affairs and International Trade Canada



Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures
SEP 23 1993
1993: 49-10000-10000 LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

UNCLASSIFIED

OTTAWA, September 20, 1993

CIRCULAR DOCUMENT

File No. 3-14-3-1-1993

Admin. No. 15/93 (ABD)

**Canada Savings Bonds –
1993-94 Series**

The Minister of Finance has announced the opening of the 1993-94 Canada Savings Bonds Campaign. The interest rates will not be known until the early part of October and this information will be sent by telegram to all missions and forwarded to canvassers in Ottawa when it becomes available, as well as the maximum amount of the new Series which an investor may purchase. Cash application forms will be forwarded during the early part of October as well as the schedule of Payroll Savings Plan deductions.

2. The new Series of Canada Savings Bonds are again offered in two forms, the "Compound Interest Bond", which can be purchased for cash or through the payroll deduction plan, on which interest is left to accrue and compound annually to maturity, and the "Regular Interest Bond", which can only be purchased for cash, and pays interest annually by cheque or direct deposit.

FOR ACTION
Heads of Mission

FOR INFORMATION
Deputy Ministers
Assistant Deputy Ministers
Directors General
Directors

NON CLASSIFIÉ

OTTAWA, le 20 septembre 1993

CIRCULAIRE ADMINISTRATIVE

Dossier n° 3-14-3-1-1993

N° 15/93 (ABD)

**Obligations d'épargne du Canada –
Émission 1993-1994**

Le ministre des Finances a annoncé l'émission 1993-1994 des Obligations d'épargne du Canada. Dès qu'ils seront connus, c'est-à-dire début octobre, les taux de l'intérêt versé seront communiqués aux sollicités à Ottawa et par télégramme aux missions, ainsi que le montant maximum d'obligations dont on peut se porter acquéreur. Les formules de souscription au comptant seront envoyées début octobre, ainsi que le programme de retenues à la source.

2. La nouvelle émission d'Obligations d'épargne du Canada est encore offerte sous deux formes, l'obligation à intérêt composé qui peut être achetée au comptant ou par retenues régulières sur le traitement, dont l'intérêt s'accumule et est composé annuellement à l'échéance, et l'obligation à intérêt régulier qui peut seulement être achetée au comptant et dont l'intérêt est versé chaque année par chèque ou déposé directement.

POUR SUITE À DONNER
Chefs de mission

À TITRE D'INFORMATION
Sous-ministres
Sous-ministres adjoints
Directeurs généraux
Directeurs